

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 13 juillet 2023

Délibération CA_20230713_008

Restructuration du centre de secours d'ECUEILLE - avenants n°1 au lot n°1 relatif aux travaux de VRD passé avec l'entreprise VERNAT TP et n°2 au lot n° 7 relatif à la plâtrerie, l'isolation et les faux-plafonds passé avec l'entreprise SARL BERNARD COUTURE

VOTE : adopté à l'unanimité

3 membre(s) étant absent(s)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le marché n°2022-23-01 relatif à la restructuration du centre d'incendie de secours d'ECUEILLE, lot n°1, VRD passé avec l'entreprise VERNAT TP ;

Vu le marché n°2022-23-07 relatif à la restructuration du centre d'incendie de secours d'ECUEILLE, lot n°7 plâtrerie, isolation et faux-plafonds, passé avec l'entreprise SARL BERNARD COUTURE ;

Vu les projet d'avenants ci-annexés ;

Considérant la nécessité de modifier la consistance des travaux de restructuration du centre d'incendie de secours d'ECUEILLE ;

DECIDE :

Article unique. Les avenants n°1 et 2, ci-annexés, relatifs aux marchés passés pour la restructuration du centre d'incendie de secours d'ECUEILLE, n°2002-23-01, lot n°1, VRD passé avec l'entreprise VERNAT TP et n°2022-23-07, lot n°7, plâtrerie, isolation et faux-plafonds, passé avec l'entreprise SARL BERNARD COUTURE sont approuvés et le président, ou son représentant, est autorisé à les signer.

FLEURET Marc